

Communiqué de presse conjoint
Pour diffusion immédiate

RANDO QUÉBEC, VÉLO QUÉBEC ET PIÉTONS QUÉBEC RAPPELLENT LES RÈGLES DE COURTOISIE

Montréal, 8 mai 2020 — Il fait beau, il fait chaud, et de plus en plus de Québécois sortent marcher ou faire du vélo. Dans un contexte de distanciation sociale, il est difficile d'éviter de croiser d'autres gens, et cela peut nuire quelque peu à notre plaisir d'être en plein air!

C'est pourquoi Rando Québec, Vélo Québec et Piétons Québec s'associent pour rappeler les règles de bonne conduite à pied, à vélo et... en auto.

Dans la rue

En ces temps particuliers, courtoisie, souplesse et adaptation sont demandés. « Afin de respecter la distance de deux mètres avec les autres, les marcheurs doivent fréquemment emprunter la rue. Nous lançons donc un appel à la prudence de la part des automobilistes afin qu'ils soient plus vigilants, qu'ils adaptent leur vitesse dans les milieux de vie, et qu'ils contournent les piétons en conservant une distance d'au moins un mètre. Si ce n'est pas possible, nous les prions de bien vouloir attendre avant de dépasser. » - **Jeanne Robin, porte-parole de Piétons Québec.**

Pour rendre le trajet plus intéressant et limiter la gestion des foules, **Grégory Flayol, directeur adjoint chez Rando Québec**, donne quelques trucs aux marcheurs : « Prévoyez votre route, choisissez des rues ou des secteurs moins populaires, et sortez lors des accalmies : tôt le matin, durant l'heure des repas, en fin de journée, voire en soirée, et lors des jours de pluie! »

Les trois organismes s'entendent toutefois pour dire qu'il est délicat de parler du comportement des usagers sans aborder la question de l'espace disponible. Elles demandent aux municipalités d'octroyer plus d'espace dans les rues pour faire face à l'augmentation des piétons et des cyclistes, parallèlement à une réduction de la circulation automobile, ce qui diminuerait les enjeux de cohabitation entre ces types d'usagers.

Sur les pistes cyclables et les pistes multifonctionnelles

Avec les précautions de distanciation physique que chacun s'efforce de respecter, il peut être plus difficile de cohabiter entre marcheurs et cyclistes sur les pistes multifonctionnelles. Quant aux pistes

cyclables, bien qu'elles soient théoriquement réservées aux vélos, il faut s'attendre à voir les piétons empiéter sur celles-ci pour éviter d'autres piétons. La vigilance est donc de mise pour tout le monde. « Dans les lieux achalandés, les cyclistes devraient adapter leur vitesse et se tenir prêts à réagir aux manœuvres imprévues des marcheurs, en particulier à proximité des jeunes enfants. Il peut être bon de signaler sa présence avec courtoisie, en usant de la clochette ou de la voix. Enfin, les cyclistes les plus aguerris pourront être tentés de délaissier les voies cyclables et de circuler dans la rue », conseille Annick St-Denis, directrice générale de Vélo Québec Association.

En ce sens, Vélo Québec, soutenue par les deux autres auteurs de ce texte, demande aux villes de maintenir et d'étendre le réseau cyclable, en créant de nouvelles pistes temporaires où les cyclistes pourront circuler avec tout l'espace nécessaire.

Sur les sentiers

La réouverture des sentiers à travers la province devrait se faire dans les prochaines semaines. Rando Québec travaille activement, en concertation avec le milieu du plein air, à définir des mesures spécifiques de randonnée en temps de pandémie. Le code du pratiquant sera présenté dès l'annonce de l'ouverture des parcs.

Pour ceux qui ont la chance d'habiter près d'un sentier de randonnée pédestre dont l'accès est autorisé, il est recommandé de suivre les consignes sanitaires et de distanciation physique émises par le gouvernement.

S'adapter aux limites d'autrui

En terminant, Rando Québec, Vélo Québec et Piétons Québec souhaitent rappeler de faire preuve de patience, particulièrement avec les personnes vulnérables ou présentant un handicap. Le 20 avril dernier, en entrevue à l'émission « Tout un matin » de Radio-Canada, Pascale Dussault, du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain, a sensibilisé la population à la situation des personnes ayant un handicap visuel. Il est en effet difficile de respecter la mesure du deux mètres pour ces personnes. Ainsi, adaptons-nous à autrui, contournons les personnes à mobilité réduite, et soyons aimables les uns envers les autres.

À propos de Rando Québec : Depuis 1978, Rando Québec, auparavant la Fédération québécoise de la marche, fait la promotion de la randonnée pédestre et de la raquette à travers le Québec en fournissant des outils à toutes les personnes actives dans le développement de la marche à travers la province.

À propos de Vélo Québec : Fondé en 1967, Vélo Québec a pour mission de développer et promouvoir la pratique du vélo. Son expertise est aujourd'hui reconnue à travers la communauté cycliste internationale.

À propos de Piétons Québec : Piétons Québec est une organisation d'intérêt public qui vise à augmenter la pratique de la marche au Québec en raison des avantages immenses, autant individuels que collectifs, de se déplacer à pied. Pour remplir sa mission, Piétons Québec concentre ses efforts à transformer les environnements urbains, réglementaires et culturels afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied.

– 30 –

Contacts média pour les demandes d'entrevues

- **Émilie Saulnier-Burelle** | Directrice communications et marketing chez Rando Québec | 514 252-3157 poste 3660 | marketing@randoquebec.ca
- **Stéphanie Couillard** | Conseillère, relations de presse et marketing chez Vélo Québec | 514 521-8356, poste 358 | scouillard@velo.qc.ca
- **Jeanne Robin** | Porte-parole de Piétons Québec | 514 394 0002 poste 442 | media@pietons.quebec